

## Appel à projets 2023

*Pour les organisations œuvrant pour l'inclusion socioéconomique des populations vulnérables*

Thème	: Inclusion sociale, économique et politique de toutes et tous <sup>1</sup>
Zone géographique	: Maroc, notamment les régions de Marrakech-Safi, Souss-Massa et Drâa Tafilalt
Date de publication	: 18/05/2023
Délai de soumission	: Au plus tard le 07/06/2023
Contact	: <a href="mailto:cf-d.maghreb@gmail.com">cf-d.maghreb@gmail.com</a>

### 1. Contexte

Le CFD est une organisation féministe pour la paix basée en Suisse qui est active dans les domaines de la promotion de la paix, de l'égalité des droits et de l'inclusion sociale. Dans le cadre de ses projets de coopération internationale, il offre un appui technique et financier à des organisations non gouvernementales qui œuvrent pour la lutte contre toutes les formes de violences, l'égalité des genres, l'autonomisation économique et l'inclusion sociale, notamment au Maghreb (Maroc, Algérie) mais également en Europe du Sud-Est (Kosovo, Bosnie Herzégovine) et en Palestine.

Les objectifs du CFD sont :

- La réduction de la violence basée sur le Genre
- L'autonomisation économique des catégories les plus vulnérables et marginalisées
- L'inclusion sociale

Dans le cadre de son plan stratégique 2021-2024, le CFD souhaite développer son programme au Maroc avec un nouveau projet pilote de développement social, économique et politique inclusif pour toutes et tous.

Le cfd et ses partenaires ont établi ensemble une politique de partenariat, partant du constat qu'il est essentiel de s'appuyer sur les ressources et initiatives existantes pour garantir la durabilité. Le cfd vise à améliorer continuellement son travail et ses relations avec ses partenaires. Le cfd s'engage, à travers cette politique, sur six principes de partenariat :

1. Partenariat égal et mutualité
2. Vision et objectifs partagés
3. Transparence et responsabilité
4. Appropriation locale
5. Apprentissage et développement organisationnel
6. Amélioration des réseaux

Dans le cadre du 5ème principe ci-dessus, le cfd accompagne ses partenaires marocains dans le renforcement de leurs capacités et de leurs connaissances, à travers des formations, des échanges, des discussions et la réalisation d'évaluations et d'analyses genre.

---

<sup>1</sup> Résultat à long terme 4 du programme du CFD: Inclusion sociale, économique et politique de toutes et tous, sans distinction d'âge, de sexe, de handicap, de race, d'origine ethnique, de religion ou de statut économique ou autre (ODD 10.2) y compris une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux (cible 16.7 des ODD)

## 2. Objectifs de l'appel

Le présent appel concerne un projet pilote d'une durée limitée (15 mois s'étalant d'octobre 2023 à décembre 2024) dans le domaine du développement social, économique et politique inclusif notamment des populations vulnérables. Le projet pilote pourra éventuellement être reconduit en 2025 si les résultats sont probants. L'appel se déroule en deux phases. Dans un premier temps, la soumission des candidatures (notes conceptuelles) permettra une présélection des propositions les plus pertinentes portées par des organisations éligibles (voir formulaire en annexe). Les organisations retenues seront contactées dans un deuxième temps et devront soumettre un **projet détaillé**. A la fin du processus, un seul projet sera retenu par le département Maghreb du cfd en conformité avec ses critères de sélection.

## 3. Eligibilité

Cette opportunité s'adresse aux associations marocaines à but non-lucratif enregistrées au Maroc, depuis **au moins 2 ans**, en particulier dans les régions de **Marrakech-Safi, Souss-Massa et Drâa-Tafilalet**, qui intègrent ou souhaitent intégrer les **problématiques de genre et d'intersectionnalité** ainsi que l'**inclusion sociale, économique et politique** de toutes et tous dans leurs axes d'intervention. Les organisations devront être en règle avec la loi marocaine, et devront respecter les critères de bonne gouvernance et gestion financière. Elles devront travailler selon l'approche **Droits humains**. Le budget soumis ne peut dépasser **40% du budget annuel** de l'organisation.

## 4. Thème de l'appel

Le CFD invite à soumettre des projets dans le domaine du *développement social, politique et économique inclusif* conformément à l'objectif stratégique du CFD qui stipule que : « tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base et à la propriété foncière... ».

Par *développement social, économique et politique* inclusif, le CFD comprend toute activité en faveur des populations vulnérables et marginalisées permettant :

- 1- L'autonomisation économique à travers la génération de revenus, leur intégration durable au marché de l'emploi, leur accompagnement dans la création de projets d'AGR, d'auto-emploi, d'entrepreneuriat ou de coopératives, le renforcement de leurs capacités, employabilité, savoirs et compétences.
- 2- L'autonomisation sociale et politique à travers la sensibilisation au respect des droits humains par le renforcement des capacités des "débiteurs d'obligations" à s'acquitter de leurs obligations et celles des "détenteurs de droits" à revendiquer leurs droits.
- 3- La responsabilisation des citoyens et leur capacité à exprimer leurs préoccupations et à agir collectivement pour faire avancer leurs intérêts communs vers le développement durable.

Le projet devra comporter une forte composante *d'inclusion sociale* visant à la **participation équitable et égalitaire des groupes cibles** sur le plan social, politique et économique.

Enfin, le projet devra contribuer à la lutte contre les discriminations et violences structurelles subies par les femmes et favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les activités pourront comprendre par exemple des formations professionnelles, techniques, coaching personnel et professionnel, mentoring (parrainage professionnel), partenariats avec le secteur privé, et toute autre offre formative nécessaire (formelle ou non, life skills, alphabétisation, etc.). Le projet peut également contribuer à l'inclusion sociale à travers, par exemple, des activités de sensibilisation, formations, événements etc. autour des thèmes de l'égalité des droits, de la citoyenneté active, du développement économique etc. L'inclusion sociale pourra être intégrée de manière transversale ou bien faire l'objet d'un des objectifs spécifiques du projet.

Le CFD place le principe du *Leave no one behind (LNOB) – Ne pas faire de laissés pour compte* au centre de son programme sur la justice, la paix et l'inclusion. Le projet proposé doit également inclure un engagement envers le LNOB, élément central du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD, pour l'éradication de la pauvreté, des discriminations, de l'exclusion, des inégalités et des vulnérabilités qui génèrent des laissés pour compte dans nos communautés.

## 5. Groupes cibles

Les propositions de projets devront bénéficier principalement à des populations vulnérables (mères célibataires, femmes victimes de violence, migrantes, populations rurales, jeunes femmes à la recherche d'emploi, jeunes NEET<sup>2</sup>, toute population en situation de précarité...). L'inclusion des hommes en tant qu'acteurs incontournables de l'égalité des genres est fortement souhaitée.

## 6. Durée et budget

Le projet aura une durée de **15 mois** sur la période allant du **1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2024**.

Le budget octroyé sera **entre 520 000 dirhams (minimum) et 700 000 dirhams (maximum)**, en fonction de la durée, de la nature des activités et de la capacité de gestion de l'association.

## 7. Critères de sélection

Les propositions de projet seront évaluées en fonction des critères d'examen présentés dans le tableau suivant :

Critères de sélection	Evaluation (Points)
A. Pertinence du concept	25
B. Accessibilité et capacité de captation du groupe cible	15
C. Innovation et créativité	15
D. Durabilité et ancrage local	15
E. Impact	10
F. Capacités organisationnelles de la structure	10
G. Participation, droits humains et gouvernance	10
<b>Evaluation générale (sur 100 points)</b>	<b>100</b>

Un bonus de 05 points pourra être accordé pour la cohérence globale de la proposition et le respect du canevas en termes de présentation (respect des encadrés et de la limite des caractères) et de contenu (réponses adaptées aux questions du formulaire).

- A. **Pertinence de l'approche** : la candidature doit expliquer clairement le problème que le projet cherche à résoudre et le situer dans un contexte précis, quels sont les besoins du groupe cible, comment se manifeste sa vulnérabilité et quelles sont les stratégies d'interventions proposées par le projet en réponse au problème donné.
- B. **Accessibilité et capacité de captation du groupe cible** : l'adéquation des stratégies proposées pour identifier et sélectionner les groupes-cibles, la capacité à estimer de manière réaliste le nombre des bénéficiaires et l'accessibilité des activités pour les populations ciblées.
- C. **Innovation et créativité** : les propositions basées sur des stratégies d'interventions novatrices et créatives seront privilégiées. L'innovation/la créativité peut se refléter dans le

<sup>2</sup> Non engagé dans des études, un emploi ou une formation (Not in Education, Employment or Training)

cumul de plusieurs approches, ou bien les méthodes de travail employées, les instruments/outils utilisés, le type de partenaires impliqués, etc.

- D. **Durabilité et ancrage local** : le projet s'inscrit dans la durée. Sa conception doit donc prendre en compte les facteurs de pérennisation des réalisations et de l'impact mais aussi des activités dans le temps. La proposition doit démontrer une bonne connaissance des risques et défis liés au contexte local et répondre à la question "comment le projet peut-il perdurer après la coopération avec le CFD ?"
- E. **Impact** : la proposition doit expliciter le type de changement attendu par le projet - au niveau individuel, institutionnel et sociétal - ainsi que tout effet positif sur les populations cibles.
- F. **Capacités organisationnelles de la structure** : les organisations retenues devront avoir les capacités humaines, matérielles et compétences professionnelles nécessaires. Elles démontreront des connaissances avérées en gestion et suivi de projet ainsi qu'en gestion et suivi financiers.
- G. **Participation, droits humains et gouvernance** : l'association doit être engagée au respect des droits humains à tous les niveaux de sa structure (activités, organisation, mission & vision). Les personnes concernées par les actions de l'association (groupes cibles) doivent être impliquées dans la conception et mise en œuvre du projet. L'empowerment/renforcement des capacités des femmes et/ou l'approche genre doivent être intégrés de façon pertinente dans les axes de travail de l'organisation et sa gouvernance.

#### 8. Déroulement de l'appel à projets :

Le tableau ci-dessous décrit les principales étapes de l'appel à projets (les dates sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées au cours du processus) :

Etape du processus de sélection	Période
1. Lancement de l'Appel à projets	18/05/2023
2. Informations complémentaires (possibilité de contacter le CFD par mail)	Jusqu'au 02/06/2023
3. Dernier délai pour l'envoi des candidatures (notes conceptuelles)	07/06/2023
4. Traitement des candidatures et contact des organisations	De la réception des candidatures au 27/06/2023
5. Sélection et annonce des 3 candidatures retenues	Au plus tard le 11/07/2023
6. Accompagnement des organisations sélectionnées à la formulation de projets	Les dates seront à définir ultérieurement en fonction de l'avancement du processus
7. Soumission des 3 projets détaillés	
8. Date sélection finale	
9. Lancement du projet	01.10.2023

## 9. Modalités de soumission des candidatures :

Les organisations candidates sont priées de soumettre une candidature (une **note conceptuelle**) qui présentera leur idée de projet de manière concise et pertinente. Le dossier est à soumettre au plus tard le 07/06/2023 et devra être composé des pièces suivantes :

- a. Le **formulaire** « Proposition » **joint en Annexe 1** dûment rempli
- b. Les **pièces jointes** requises en annexe du formulaire sont :
  - i. Le récépissé de dépôt du dossier constitutif de l'association avec numéro d'inscription
  - ii. Les statuts de l'association
  - iii. Le plan stratégique (si disponible)
  - iv. Le dernier rapport annuel (narratif et financier)
  - v. Le dernier rapport d'audit (si disponible)
  - vi. La liste des membres du bureau
  - vii. L'organigramme de l'association

**Seules les candidatures complètes seront considérées.**

**Veillez adresser vos dossiers complets (formulaire de candidature et annexes) au plus tard le 07/06/2023 à minuit à l'heure du Maroc à l'adresse suivante : [cf-d.maghreb@gmail.com](mailto:cf-d.maghreb@gmail.com).**

Vous pouvez également contacter le CFD à cette adresse pour **toute question concernant l'appel à projets jusqu'au 02/06/2023**. Au-delà de cette date, l'équipe Maghreb ne pourra plus traiter vos questions.